

Par arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime du 8 novembre 2021.

Sont nommés membres de la commission nationale de l'agriculture biologique Mesdames et Messieurs :

- Samia Maamer : représentante de la direction générale de l'agriculture biologique au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime,

- Olfa Faidi : représentante de la direction générale des services vétérinaires au ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche maritime,

- Boutheina Dridi : représentante de l'institution de la recherche et de l'enseignement supérieur agricoles,

- Ahmed Cherni : représentant du ministère chargé de l'industrie,

- Ahmed Benzarti : représentant du ministère chargé du commerce,

- Mohamed Ali Dridi : représentant de la direction générale de l'environnement et de la qualité de vie au ministère chargé de l'environnement,

- Mohamed Rebhi : représentant du ministère chargé de la santé,

- Yassine Wali : représentant du conseil national d'accréditation,

- Inès Maghzaoui : représentante de l'agence de promotion des investissements agricoles,

- Khaled Sassi : représentant du centre technique de l'agriculture biologique.

- Abdelhamid Ahmed : représentant de l'union tunisienne de l'agriculture et de la pêche,

- Un représentant de l'union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat,

- Sana Weslati : représentante de l'organisation de la défense du consommateur,

- Mohamed Ikbel Souissi : représentant des associations des producteurs selon le mode biologique,

- Leith Telmeceni : représentant des associations des producteurs selon le mode biologique.

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de pêche du 17 octobre 2017, portant nomination des membres de la commission nationale de l'agriculture biologique.